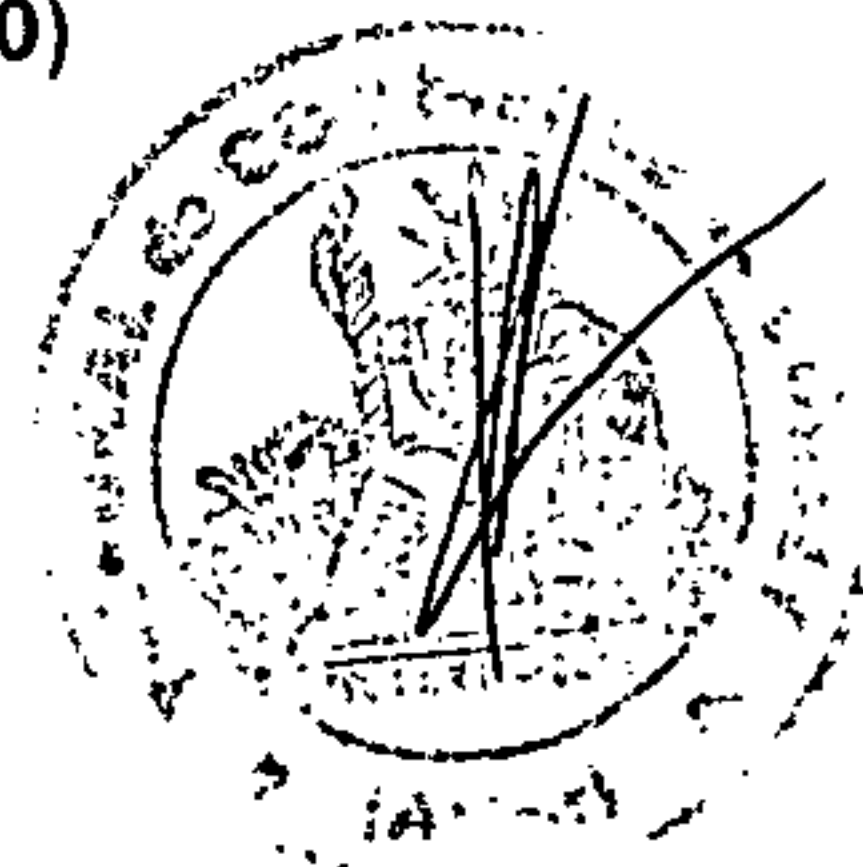


Tbl de Commerce de CUSSET
N° d'affût : A 387
04 MAR 2009
N° R.C.S. : 344 145 503

AUDIT CONSEIL ASSISTANCE
Société par actions simplifiée au capital de 231 840 Euros
Siège social : 9, Rue Lamartine, Bellerive s/Allier (03700)
RCS Cusset 344 145 503

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**



Le 31 janvier 2009,
à 10 Heures.

Les associés de la société par actions simplifiée dénommée "AUDIT CONSEIL ASSISTANCE", au capital social de 231 840 Euros divisé en 2898 actions, de 80 Euros de nominal chacune, ayant son siège à Bellerive s/Allier (03700), 9, Rue Lamartine, se sont réunis au siège social, sur la convocation du président de la société faite conformément aux stipulations des statuts, pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après relaté.

Ordre du jour

- Proposition de remplacement du Président
- Proposition de nomination d'un nouveau Président
- Fixation de la rémunération du Président
- Questions diverses.
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent ou mandataire au moment de son entrée en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Michel BOISSONNET.

Jean-Michel BELLE, associé représentant tant par lui-même que comme mandataire le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelé comme scrutateur.

Marc RECHARD est désigné comme secrétaire.

En conséquence, l'assemblée générale, réunissant au moins la moitié des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés et la liste des associés,

Le Président déclare que le texte des résolutions ainsi que tous les documents et informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation ont été communiqués à chacun associé huit jours au moins avant la date de la présente assemblée, le tout conformément aux dispositions des statuts.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer.

Le président fait part à l'assemblée générale de sa démission de son poste de président du fait de son départ en retraite.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemble générale ordinaire annuelle des associés, après avoir entendu les informations communiquées par Michel BOISSONNET, le remercie pour tout le travail accomplie au sein de la société et décide de nommer Monsieur Jean-Michel BELLE au poste de Président de la société qui déclare que rien ne s'oppose à sa nomination et qu'il en accepte les fonctions et précise qu'il démissionne de son poste de Directeur Général.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, étant entendu que M Jean-Michel BELLE s'est abstenu.

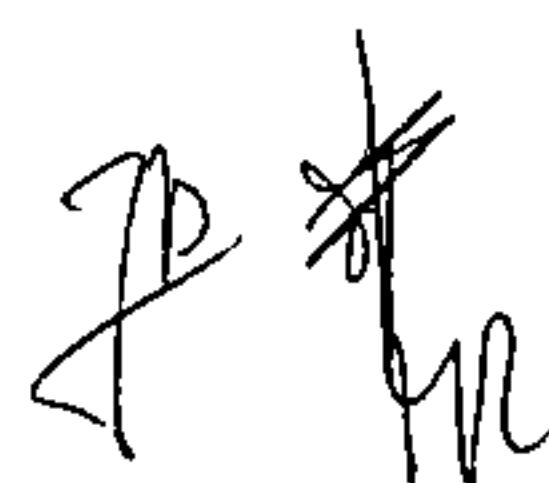
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemble générale ordinaire annuelle des associés, après avoir entendu l'exposé du président décide de ne pas rémunérer le Président pour ses fonctions

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, étant entendu que M Jean-Michel BELLE s'est abstenu.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle des associés donne tous pouvoirs au président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations



TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle des associés donne tous pouvoirs au président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

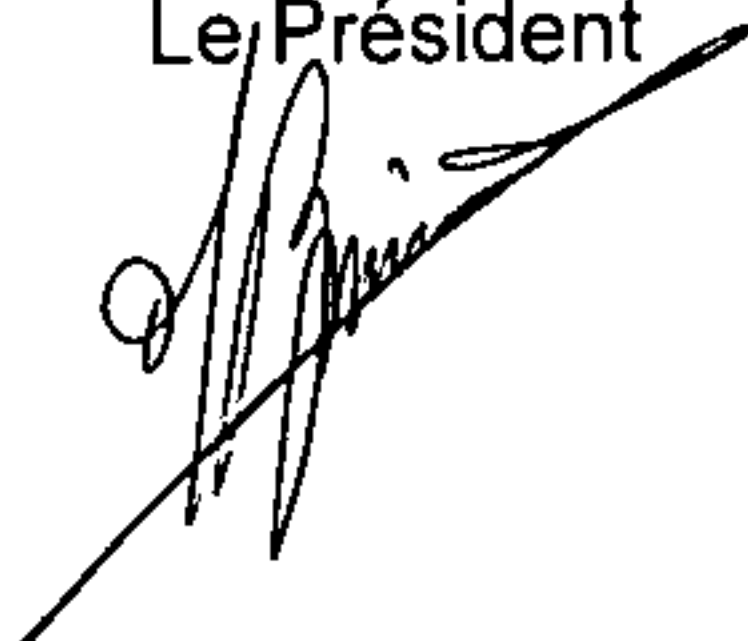
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

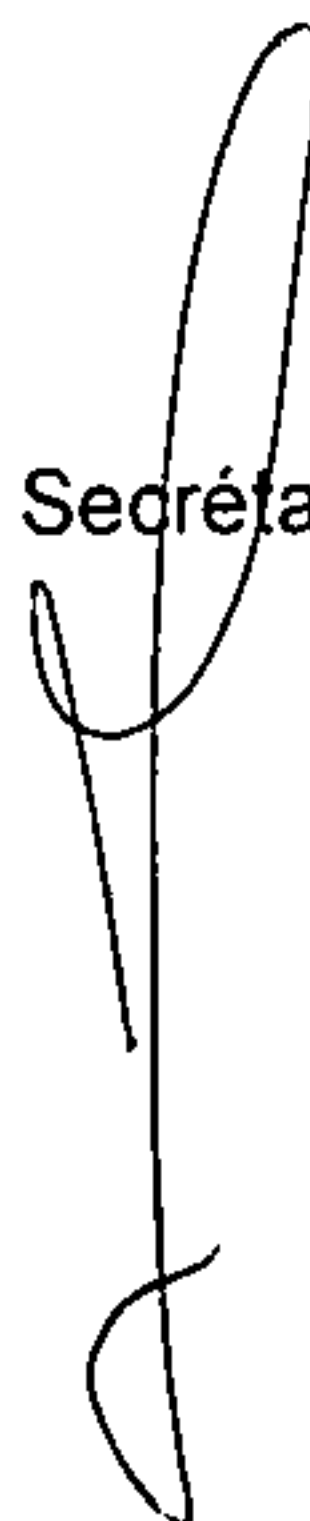
Le Scrutateur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Balle', written over a horizontal line.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Min', written over a horizontal line.

Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Balle', written over a horizontal line.